



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 16 septembre 2019
Council Chambers
415 rue Lemay Street,
Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Diane Choinière, conseillère du quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 18h07.

2. Prière

Le conseiller Carl Grimard fait la lecture de la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2019-175

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Christian Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

5. Réunion à huis clos

RÉSOLUTION 2019-176

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Christian Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

5.1. Procès-verbaux des réunions à huis clos du 17 et 25 juin 2019

5.2. Procès-verbal de la réunion à huis clos du 7 août 2019

5.3. Great West Life - information supplémentaire

5.4. Acquisition potentielle de terrain - dépôt à neige

5.5. Litige potentiel - violation contractuelle

ADOPTÉE

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h09 et retournent dans la salle du conseil à 19h05.

RÉSOLUTION 2019-177

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

6. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

7. Annonces

Le conseiller Christian Simard annonce qu'en fin de semaine aura lieu le tournoi de golf du Club Optimiste de St-Pascal.

Le conseiller Michel Levert annonce que vendredi aura lieu l'ouverture officielle de la première micro-brasserie de Rockland au Club de Golf Hammond.

Le conseiller Don Bouchard annonce que le défi coureur des bois a lieu en fin de semaine.

Le maire Desjardins annonce que son tournoi de golf aura lieu ce vendredi.

8. Période de Questions/Commentaires

Rolland Labonté, 3713 chemin Prudhomme, Wendover, représentant sa fille, demande si le maire a une réponse relative à la question qu'il lui a posée il y a deux semaines relativement au travail effectué sur le fossé. Le maire Desjardins répond de suivre les instructions de Monique Ouellet relativement aux réclamations d'assurances.

Denis Richer, 2154 rue Victoria, remercie la Cité d'avoir pavé la rue Victoria. Il dépose une pétition afin de demander que la rue Victoria soit à sens unique. Le maire Desjardins confirme que la rue Victoria sera considérée dans l'étude des rues à sens unique.

9. Items des membres du Conseil

9.1 Résolution de membre présentée par le maire Guy Desjardins pour appuyer le village de Warwick concernant la sécurité dans les fermes familiales

RÉSOLUTION 2019-178

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Christian Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil appuie la résolution du village de Warwick datée du 17 juin 2019, demandant que l'honorable Doug Downey travaille avec ses confrères députés et les dirigeants agricoles pour trouver une meilleure façon d'assurer l'application des lois actuelles ou de la nouvelle législation pour assurer la sécurité des fermes familiales de l'Ontario, ses employés et animaux.

ADOPTÉE

9.2 Résolution de membre présentée par le conseiller Don Bouchard et appuyée par le conseiller Mario Zanth concernant les heures d'arrosage

RÉSOLUTION 2019-179

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil mandate le personnel à réviser l'article 6 du règlement 2000-43, lequel empêche l'utilisation inadéquate d'eau, afin de considérer de permettre l'arrosage de 7h à 9h et de 19h à 21h.

ADOPTÉE

- 9.3 Résolution de membre présentée par le conseiller Don Bouchard et appuyée par la conseiller Christian Simard concernant les repas d'affaires**

RÉSOLUTION 2019-180

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Christian Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil mandate l'administration à réviser le règlement 2014-126, lequel fait référence aux dépenses des repas des membres du conseil et des employés de la Cité de Clarence-Rockland, afin d'établir des critères de remboursement précis pour les repas d'affaires.

ADOPTÉE

- 9.4 Résolution de membre présentée par le conseiller Mario Zanth et appuyée par le conseiller Don Bouchard demandant de reconsidérer la décision relative à l'achat et l'installation d'une hotte à l'aréna de Clarence-Rockland**

RÉSOLUTION 2019-181

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Don Bouchard

ATTENDU QUE la Cité de Clarence-Rockland est propriétaire de l'aréna de Clarence-Rockland; et

ATTENDU QUE l'équipe Rockland Nationals Junior A a demandé à la Cité, dans une lettre datée du 19 janvier 2018, de payer 1/3 du coût de l'achat d'une hotte pour la friteuse; et

ATTENDU QUE le conseil a rejeté leurs demandes durant les délibérations du Budget 2019; et

ATTENDU QUE ladite hotte a été installée à l'aréna de Clarence-Rockland et qu'elle restera la propriété de la Cité de Clarence-Rockland après le départ du Rockland Nationals Junior A;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil accepte de reconsidérer sa décision et approuve le remboursement du 1/3 des coûts totaux d'achat et d'installation de la hotte, étant un montant de 13 334,00\$, au Rockland Nationals Junior A.

DÉFAITE

- 9.5 Résolution de membre présentée par le conseiller Mario Zanth et appuyée par le conseiller Carl Grimard demandant un amendement formel au Plan d'amélioration communautaire**

RÉSOLUTION 2019-182

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Carl Grimard

ATTENDU QUE le Rockland Family Chiropractic and Wellness centre était autrefois situé dans la plaza située au 2768 Laurier; et

ATTENDU QU'avant le déménagement au 1055 rue Laurier, les propriétaires ont été portés à croire qu'ils se qualifiaient pour une demande de financement par le biais du programme incitatif Plan d'amélioration communautaire (PAC) à cette nouvelle adresse; et

ATTENDU QUE leur demande a été rejetée dû au fait que leurs nouvelles installations ne sont pas à l'intérieur de la zone centrale admissible; et

ATTENDU QUE le conseil peut prolonger, réviser ou altérer ce PAC sujet au financement, aux objectifs du conseil et à la performance du PAC à travers un processus formel d'amendement;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil mandate l'administration à préparer un amendement formel au Plan d'amélioration communautaire afin de prolonger l'étendue à laquelle les programmes financiers énoncés au PAC s'appliquent et pour modifier les critères auxquels s'applique le PAC à l'échelle de la zone, le cas échéant, dans le but d'approuver la demande soumise par le Rockland Family Chiropractic and Wellness centre.

ADOPTÉE

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2019-183

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 16 septembre 2019, soient adoptés :

10.1. Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion régulière - 4 septembre 2019
- b. Comité plénier - 4 septembre 2019

10.2. Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Comité d'aménagement - 8 août 2019

- 10.3. Résolution pour reconnaître le "Great North Wrestling Event" comme un évènement d'envergure municipale
- 10.4. Résolution pour embaucher une éducatrice diplômée pour le service des garderies
- 10.5. Résolution pour adopter les réductions de taxes conformément aux articles 357-358 de la Loi sur les municipalités
- 10.6. Résolution pour adopter les salaires payés pour la période du 28 juillet 2019 au 24 août 2019, au montant brut de 871 303,14 \$ et montant net de 622 459,59 \$

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution 2019-183

10.3 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland déclare le « Great North Wrestling Event » qui aura lieu le 19 octobre 2019 à l'aréna Jean-Marc Lalonde, comme étant un évènement d'envergure municipale afin de permettre qu'un permis d'occasion spéciale soit émis par la Commission des Alcools et des Jeux de l'Ontario.

10.4 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte l'embauche de Mme Nancy Thibert à titre d'éducatrice diplômée à temps plein, effectif le 23 septembre 2019 respectivement et que celle-ci soit sujette à une période probatoire de six (6) mois; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le salaire de Mme Nancy Thibert soit établi à la Classe 7, niveau 1 (cols blancs) de la grille salariale en vigueur des employés syndiqués, tel que recommandé.

10.5 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil par le présent acte adopte les réductions de taxes au montant de \$1,124.99, étant la part de la Cité Clarence-Rockland, en vertu des sections 357 & 358 de la Loi sur les municipalités, contre les propriétés foncières décrites dans la cédule « A » du rapport numéro FIN2019-028.

10.6 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les salaires payés pour la période du 28 juillet 2019 au 24 août 2019, au montant brut de 871 303,14 \$ et montant net de 622 459,59 \$, soient adoptés tel que recommandé.

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Comptes payés

RÉSOLUTION 2019-184

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes payés pour la période du 12 août 2019 au 8 septembre 2019, au montant de 5 494 216,36 \$ soient adoptés tel que recommandé.

ADOPTÉE

11.2 Bilan de l'édition 2019 du Festival de la rivière des Outaouais et de la fête du Canada et recommandation pour l'édition 2020

RÉSOLUTION 2019-185

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Christian Simard

ATTENDU QUE le Festival de la rivière des Outaouais a encouru un déficit de 15 582.38 \$ en 2019; et

ATTENDU QUE les Services communautaires demandent un transfert de la réserve du festival afin de balancer ses opérations en 2019; et

ATTENDU QUE les Services communautaires demandent 35 000 \$ pour l'organisation des activités du Festival de la rivière des Outaouais et de la fête du Canada 2020 lors du processus budgétaire 2020;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil adopte le règlement 2019-96 afin d'approuver le transfert de 15 582.38 \$ provenant de la réserve du Festival de la rivière des Outaouais afin de balancer ses opérations en 2019; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil préapprouve la part municipale accordée à l'organisation du Festival de la rivière des Outaouais et de la fête du Canada 2020, soit de 35 000 \$ en plus du temps supplémentaire des employés de \$18,258, à partir du budget 2020; tel que recommandé.

ADOPTÉE

11.3 Demande d'emprunt par l'émission de débentures envers le coût de divers projets d'immobilisations

RÉSOLUTION 2019-186

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Michel Levert

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2019-97, étant un règlement visant à soumettre une application d'emprunt par l'émission de débentures pour un montant de 3,441,349.10 \$ envers le coût de divers projets d'immobilisations, soit adopté.

ADOPTÉE

11.4 Fonds additionnel pour remplacement de ponceau sur le chemin Lacroix

RÉSOLUTION 2019-187

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Don Bouchard

ATTENDU QUE le chemin Lacroix a été fermé d'urgence au mois d'avril ce printemps dû au risque d'effondrement du chemin causé par le blocage d'un ponceau; et

ATTENDU QU'À la réunion de Conseil du 10 mai 2019, un montant de 300 000\$ a été assigné au projet de remplacement du ponceau sur le chemin Lacroix ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte d'augmenter le budget du projet de remplacement de ponceau sur le chemin Lacroix de 300 000 \$ à 425 000 \$; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2019-99, visant à permettre que les fonds additionnels de 125 000\$ proviennent du fonds de réserve des routes, soit adopté.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2019-188

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Christian Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements municipaux suivants soient adoptés :

- 12.1. 2019-86 - Drain municipal Lepage
- 12.2. 2019-87 - Drain municipal Schnupp
- 12.3. 2019-88 - Drain municipal Louis Lafleur
- 12.4. 2019-89 - Drain municipal North Indian
- 12.5. 2019-90 - Drain municipal Paul Seguin

- 12.6. 2019-91 - Drain municipal Rozon Seguin East
- 12.7. 2019-92 - Drain municipal Raymond Vinette
- 12.8. 2019-93 - Drain municipal Rozon Seguin West
- 12.9. 2019-94 - pour autoriser la greffière à célébrer des mariages civils
- 12.10. 2019-98 - pour modifier le règlement sur les frais usagers

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2019-189

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2019-95, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 16 septembre 2019, soit adopté.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 19h43.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe